

Projet d'établissement

PREAMBULE

Le projet d'établissement indique une direction, établit une feuille de route, et invite à la démarche réflexive sur la pertinence de la direction et le maintien du cap.

Le projet d'un établissement ne peut s'élaborer qu'en tenant compte de sa culture, son histoire, ses caractéristiques, ses spécificités, en un mot ce qui le rend unique.

Ce qui est frappant à *THIERS* c'est que cette cité scolaire demeure à travers le temps, dans l'esprit de la communauté scolaire dans son ensemble, un lieu d'excellence, d'exigence, d'accompagnement et de réussite. Le projet d'établissement doit consister, entre autres, à être à la hauteur de l'immense attente que *THIERS* représente pour beaucoup.

Il doit aussi demeurer fidèle à ce qui a fait l'essence des plus de 210 années d'enseignement dans ses murs : une exigence, une volonté d'accompagnement de chacun de ses élèves. Notre projet sera ainsi d'accompagner aussi loin que possible chacun des élèves qui nous est confié, et, en tout état de cause, de lui donner plus que le minimum requis.

Car la grande mission de *THIERS* est de donner à tous ses élèves des conditions de travail favorables qui consacrent les valeurs de travail et d'effort, indispensables à la réussite de chacun pour réaliser son projet.

Inspirés par cette ferme volonté de faire réussir chaque élève dans son parcours scolaire et dans son métier de citoyen, les professeurs les préparent à leur parcours professionnel futur et à leur insertion dans la société.

C'est la société, au sein de laquelle nous vivons et dont nous accueillons les enfants, qui nous fixe l'objet ultime de notre projet, à savoir faire réussir chacun de ses enfants. Nous sommes à cet égard comptables devant elle de cet objectif.

THIERS forme une seule et unique cité scolaire, nous proposerons un seul et unique projet d'établissement, décliné selon chaque niveau qui la compose.

C'est, délibérément, reconnaître ainsi l'unicité de la cité scolaire; le collège, le lycée, les CPGE, sont non seulement dans les mêmes murs (des agents, des professeurs, des éducateurs y travaillent en commun, les locaux sont partagés), mais ils sont tous trois, chacun à sa façon, partie prenante du même objectif: il ne peut dès lors y avoir qu'un seul et même projet.

C'est en ce sens qu'il n'y a qu'un seul chef d'établissement; s'il y a trois adjoints, c'est pour mieux décliner, au plus près des besoins des uns et des autres, la politique pédagogique dont le chef d'établissement est le garant.

Cependant, les besoins des uns et des autres sont distincts, les élèves sont différents, à bien des égards: il est d'autant plus important qu'un dénominateur commun soit lisible; ce dénominateur commun, cette feuille de route, sera le projet d'établissement.

- Pour les collégiens, pour la communauté du collège, ce projet est capital: il trace une perspective formidable : celle d'une scolarité de plusieurs années dans les mêmes murs.
- Pour les lycéens, c'est l'entrée dans la cour des grands, c'est accepter et adopter les exigences pédagogiques de *THIERS*. C'est se préparer au mieux à l'enseignement supérieur long.
- Pour les préparatoires, c'est parachever brillamment une scolarité que d'aucuns auront débutée plusieurs années auparavant dans les mêmes locaux; c'est aussi pour eux être des exemples, des conseils.

LE PROJET

Trois objectifs sont proposés, qui doivent aider les jeunes qui nous sont confiés à intégrer une culture de travail, s'épanouir dans leurs études et préparer leur future vie de citoyen responsable:

- 1- Etre attentif à l'accueil de tous nos élèves, de quelque horizon qu'ils proviennent. Leur proposer, en lien étroit avec leurs parents, une éducation à une citoyenneté responsable et épanouie.
- 2- Offrir à nos élèves la formation la plus riche possible, au-delà des stricts attendus officiels. C'est ainsi mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques exigeants susceptibles de les amener à donner le meilleur d'eux-mêmes et à définir au mieux les contours de leurs propres projets; leur faire acquérir une ouverture, une richesse intellectuelle et culturelle qui sera un atout maître de la réussite dans leurs études et dans leur vie.
- 3- Mettre l'enseignement supérieur long en perspective de tous nos élèves et les y préparer dans les meilleures conditions possibles.

AXE1 – L'accueil des élèves

- 1- Porter une attention particulière à l'accueil des élèves (collégiens, lycéens, préparacionnaires) lors de leur arrivée dans l'établissement.***

Les valeurs de rigueur et de travail sont au centre du projet d'établissement de la cité scolaire Thiers. Elles en fondent sa tradition et ont depuis toujours alimenté son histoire.

Au collège, une demi-journée d'intégration, le plus souvent organisée à la Campagne Pastré un samedi matin, prend la forme d'une course d'orientation. Des questions précises sur le fonctionnement du collège sont abordées avec les collégiens. Cette demi-journée de préparation doit être progressive et efficace. Les parents d'élèves y sont étroitement associés.

Au lycée, la phase d'intégration est destinée à initier les élèves rapidement aux valeurs fortes de l'établissement. Cela repose sur un accueil lors de la journée de pré-rentrée avec un accompagnement particulier pour les élèves de seconde.

- Lors de la journée de pré-rentrée, l'équipe éducative rappelle les exigences attendues de la part des élèves, et en premier lieu l'obligation d'assiduité.
- Ces principes sont également rappelés avec force lors des réunions entre les parents et les professeurs ou lors des réunions de rentrée que le proviseur organise à l'attention des parents. C'est l'occasion de souligner les exigences et les obligations que les équipes pédagogiques attendent des élèves en matière de travail personnel, d'investissement et d'assiduité.
- Au long de l'année, pour les lycéens, l'accueil s'entend aussi par l'aménagement d'espaces spécifiques pour l'étude pendant le temps libre en auto-discipline (actuellement salle C 201-202 lorsque le calendrier des Devoirs Surveillés le permet).

Pour les préparacionnaires, il en va de même quant au rappel des principes lors des réunions avec le Proviseur, les professeurs et les parents. Là encore, l'accent est mis sur les attendus en matière de travail et d'assiduité. Les préparacionnaires disposent d'espaces spécifiques pour

l'étude et peuvent également accéder à leur salle de classe pendant le temps de demi-pension pour étudier.

Ces valeurs seront d'autant mieux assises qu'on donnera aux élèves de la perspective en travaillant leurs projets d'orientation.

2- Construire avec l'élève un projet d'orientation tout au long de sa scolarité au lycée Thiers

Ce travail de longue haleine repose sur un parcours d'orientation que l'on peut résumer en trois étapes :

-en Seconde, un palier d'orientation décisif a lieu entre les deuxième et troisième trimestres. Il s'appuie principalement sur le président du conseil de classe (proviseur ou son adjoint) qui mène des entretiens d'orientation en collaboration avec le professeur principal, le conseiller d'orientation psychologue, lequel intervient selon un calendrier annuel dans les classes. La découverte professionnelle est complétée par de grandes manifestations organisées à l'échelle du lycée, principalement le *Carrefour des métiers*.

-en Première, la participation obligatoire au Carrefour des métiers permet de préciser le projet d'orientation, en plus des entretiens individualisés. En cas de difficultés, comme en Seconde, des mini-stages et des stages passerelles sont organisés avec d'autres lycées partenaires pour faire découvrir certaines filières technologiques ou professionnelles à des élèves motivés de notre lycée qui souhaitent élaborer un parcours d'orientation plus personnalisé.

-en Terminale vient l'heure des choix d'orientation décisifs pour la poursuite d'études, avec en perspective la saisie des vœux sur le portail *Admission postbac*. Plusieurs dispositifs permettent d'aider chaque élève à affiner son projet : participation au Forum des Grandes Ecoles organisé par le lycée Thiers au mois de novembre, conférences, partenariat avec certaines structures associatives ou institutionnelles (ex : *Sortie d'amphi*).

Au collège, des entretiens personnalisés avec chaque élève de troisième sont organisés, afin de permettre une maturation de leur projet d'orientation. Ce dispositif est complété par la semaine d'observation en milieu professionnel au mois de décembre et par la journée « Paroles de lycéens » qui permet aux lycéens de Thiers d'aller à la rencontre de leurs camarades du collège pour échanger avec eux sur les filières, l'organisation du travail et la rigueur nécessaire pour poursuivre ses études au lycée.

Il faut absolument souligner le rôle important joué par les fédérations de parents d'élèves qui participent à l'organisation des grandes manifestations. De la même manière, dans l'ordre des valeurs, les professeurs ne peuvent pas être seuls à donner des valeurs de rigueur et de travail sans le concours des familles. Il est nécessaire que les parents d'élèves, membres de la communauté éducative, partagent ces valeurs et en soient le relais solide et fidèle.

AXE 2: Dans une perspective d'excellence, faire acquérir et développer une culture de travail exigeante, spécifique à la poursuite d'études.

1- Accompagner l'élève

Le dispositif d'accompagnement personnalisé a pour vocation la gestion de l'hétérogénéité. Enseignement à part entière, il s'adresse aussi bien aux élèves qui ont besoin d'être soutenus qu'aux meilleurs qui cherchent à approfondir et à élargir leurs compétences et leurs savoirs.

Le lycée Thiers a donc décidé de mettre en œuvre sur le niveau seconde un accompagnement personnalisé qui puisse prendre en compte la gestion de profils divers à l'entrée au lycée.

Ce dispositif est semestrialisé et se répartit ainsi :

-semestre 1 (de septembre à janvier) : soutien et approfondissement sur le français et les mathématiques avec une heure hebdomadaire pour chacune des deux matières.

-semestre 2 (de janvier à juin) : constitution de deux pôles (scientifique ; Sciences humaines). Chacun de ces deux pôles fait l'objet d'une heure hebdomadaire en soutien ou

approfondissement selon les besoins de la classe que le professeur a cernés et selon un calendrier des matières établi par la direction du lycée.

Le pôle scientifique est constitué de la physique-chimie et des SVT.

Le pôle Sciences humaines comprend l'histoire-géographie et les SES.

Pour le cycle terminal, le choix de la spécialisation dans l'optique de poursuites d'études d'excellence est privilégié.

Sur le niveau Première, une heure est dévolue au français en vue de la préparation orale des élèves dans la perspective des épreuves anticipées du baccalauréat. L'autre heure à la discipline dominante de chaque série : SES pour la série ES, mathématiques en S et histoire-géographie en L.

Le dispositif est renforcé en terminale. En L, philosophie et histoire-géographie font chacune l'objet d'une heure d'AP hebdomadaire. Sur la voie économique, une heure est consacrée aux SES, l'autre heure étant partagée par quinzaine entre les mathématiques et l'histoire-géographie. Sur la voie scientifique, l'heure hebdomadaire d'AP échoit à l'une des trois disciplines que les élèves ont choisie en spécialité (mathématiques, physique-chimie ou SVT), l'autre heure étant répartie par quinzaine sur les deux autres disciplines.

2- Enraciner une culture de travail exigeante au travers d'un système d'évaluation innovant

Le lycée Thiers a depuis longtemps mis en place une organisation particulière des évaluations. Puissant pilier de la tradition de l'établissement, le système des Devoirs Surveillés (DS) systématique dès l'entrée en Seconde amène l'élève à travailler avec régularité tout au long de l'année et à maintenir toujours présente l'exigence d'un travail personnel rigoureux et de bon niveau.

Ce système permet en outre de libérer les cours de l'organisation de devoirs souvent longs et ainsi de gagner du temps d'enseignement supplémentaire afin de proposer aux élèves d'aller plus loin en matière de connaissances et de compétences à acquérir.

Ce dispositif est de plus complété par une somme de devoirs communs sur le niveau Seconde et d'épreuves blanches en nombre et variées sur le cycle terminal.

3- Développer cette exigence de rigueur par le projet documentaire, les projets artistiques et culturels et l'ouverture internationale.

Originalité forte du lycée Thiers, la série Techniques de la musique et de la danse ancre au cœur de notre établissement une tradition d'excellence en lien avec le Conservatoire de Marseille, en accueillant des musiciens de haut niveau. Cette section unique dans l'académie d'Aix-Marseille porte dans son projet une ambition culturelle et artistique de haut niveau qui irradie sur l'ensemble de la cité scolaire.

De nombreux autres dispositifs participent à cette culture de travail exigeante à laquelle s'initient aux élèves dès leur admission. Plusieurs certifications complémentaires sont ainsi proposées durant leur cursus : Brevet d'initiation aéronautique, certifications en langues vivantes (Cambridge pour l'anglais et KMK pour l'allemand) etc. des préparations spécifiques tournées vers les études supérieures sont aussi accessibles aux élèves motivés à la capacité de travail développée : participation aux olympiades (géosciences, mathématiques, sciences de l'ingénieur), préparation spécifique au concours d'entrée à l'IEP pour les élèves de terminale et au concours général de mathématiques pour les élèves scientifiques du cycle terminal, multi-spécialité pour les élèves économistes de terminale.

De même, l'ouverture internationale par le biais privilégié d'appariements, doit continuer à être privilégiée.

Le projet documentaire, réalisé par les professeurs documentalistes, participe également à cette logique de rigueur et d'excellence que le lycée Thiers attend de ses élèves.

AXE N°3 : Favoriser et accompagner les parcours vers l'enseignement supérieur long en particulier par la promotion de l'égalité des chances.

Ce troisième volet vient en synthèse des deux précédents.

Projeter tous les élèves que nous accueillons vers l'enseignement supérieur long, avec comme objectif l'obtention d'un grade équivalent au Master est une autre façon de favoriser l'excellence, et ce dès la 6^{ème} ; cela passe par la promotion de *l'Égalité des Chances*.

A ce titre, on constate que l'ascenseur social fonctionne particulièrement bien au collège où, quoique 48% des élèves soient boursiers, le taux de réussite au DNB est régulièrement très nettement supérieur à la moyenne nationale. On obtient un taux de 90% pour le passage en 2de GT à la fin de la 3^{ème}.

Dans le supérieur, quasiment 90% des élèves sont boursiers en CPES, environ 30% des élèves de CPGE.

La participation à des concours prestigieux tel que le Concours Général, le concours CICERO, et *les Olympiades de mathématiques* au lycée ou les concours *Athéna, Maths Sans Frontières*, l'inscription à l'obtention de la bourse Weicker au collège, au terme desquels nos élèves reçoivent des prix prestigieux va dans le même sens de la projection vers des études supérieures longues.

Une des traditions de Thiers est aussi d'être un établissement dans lequel l'enseignement des sciences à un haut niveau est nettement affirmé, au regard du nombre de ses classes préparatoires scientifiques. Cette dimension est à prendre en compte dans la constitution des classes et l'organisation du soutien pédagogique.

La perspective de passer dix ans élève de la Cité Scolaire Thiers doit être dans tous les esprits. C'est une image forte qui permet de comprendre les nécessaires liaisons collège / lycée et lycée / classes préparatoires. La structure du collège, du lycée et des CPGE étant globalement immuable, il faut continuer à privilégier la mise en place de toute action qui améliore la connaissance de l'étape suivante telle que, par exemple,

- l'opération *Paroles de Lycéens* en classe de 3^{ème}
- l'envoi des bulletins des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de Seconde vers les établissements dont les élèves sont issus
- l'intégration ponctuelle d'élèves de Terminale volontaires à des cours des CPGE, avant la saisie des vœux APB

Des projets intra ou interdisciplinaires sont à promouvoir, qui privilégieront la connaissance par les professeurs de la structure précédente, ou des programmes et des attendus classes supérieures.

Les parents d'élèves sont évidemment des partenaires privilégiés. Ils doivent connaître le Projet d'Établissement afin de pouvoir émettre des propositions qui en favoriseraient la mise en œuvre.